

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI  
GEOCONSEIL  
PROGRAMME RUIG

**Atelier**

**NEGOCIER LES CONFLITS D'INTERETS  
LIES A L'EXPLOITATION DE L'EAU**

**COMPTE RENDU**

Gaya  
24 - 25 septembre 2002

---

---

## Table des matières

1 - Objectifs de l'atelier .....	3
2 - Préparatifs de l'atelier .....	3
3 - Programme de l'atelier .....	4
4 - Invités .....	4
5 - Participants .....	5
6 - Déroulement de l'atelier .....	5
6.1 – Exposés et discussions en plénière .....	5
6.2 - Travaux en commissions .....	6
6.2.1 – Constitution des groupes .....	6
6.2.2 - Résultats des travaux en commission .....	7
6.3 – Débats en plénière .....	11
7 – Les enseignements à tirer et les recommandations .....	11

## 1 - Objectifs de l'atelier

L'atelier vise à articuler les recherches entreprises dans le cadre du programme RUIG et les besoins du PADEL et du FSIL relatifs à la prise en compte des demandes touchant à l'exploitation des eaux de surface et de subsurface des vallées de Foga et Maouri.

Il a pour objectifs spécifiques :

- de préciser les besoins du FISIL et du PADEL en termes d'accompagnement des demandes d'appui en matière d'aménagement hydrauliques ;
- de confronter les points de vues des acteurs en matière de contraintes, de conflits d'intérêts et de potentialités relatifs à l'exploitation des eaux de surface et de subsurface ;
- de définir des unités spatiales pertinentes en matière d'élaboration d'outils d'aide à la négociation des conflits d'intérêts.

## 2 - Préparatifs de l'atelier

L'atelier devait se tenir sur la base du rapport provisoire des travaux de Géoconseil sur l'étude régionale des dallols Foga et Maouri dans l'arrondissement de Gaya.

L'équipe de Géoconseil a transmis ce document provisoire au PADEL qui devait en faire des copies et distribuer aux différentes structures participantes à l'atelier à Gaya. Mais difficultés pratiques liées à l'impératif temps et au volume du document n'ont pas permis au PADEL de réaliser cette opération ; le document étant parvenu à Gaya le vendredi 20/09/02 alors que l'atelier était initialement prévu pour le Lundi 23/09/02.

Le représentant du RUIG en la personne du Professeur Winistorfer et trois membres de Géoconseil (Motcho Kokou Henri, Faran Maïga Oumarou et Waziri Mato Maman) animateurs dudit atelier ont jugé nécessaire de se rendre à Gaya dès le dimanche 21/09/02 afin, de discuter avec les différents partenaires, des modalités pratiques du déroulement de l'atelier.

C'est ainsi que sur proposition de Géoconseil et d'un commun accord avec le PADEL il est convenu de repousser la date du démarrage de l'atelier au 24/09/02 afin de permettre à certains acteurs une lecture du document.

Une séance préliminaire de travail, informelle a été convoquée par le coordonnateur du PADEL sur proposition de l'équipe des animateurs. Elle a réuni dans les locaux du PADEL, autour du coordonnateur de ce programme, les représentants des services techniques de l'Etat et l'équipe de RUIG.

Après les salutations d'usage et les excuses de Géoconseil pour n'avoir pas pu transmettre à temps le rapport provisoire de l'étude compte tenu des difficultés de coordination (le délai, respecté, du dépôt du rapport étant le 15/09/09) la réunion a décidé de ce qui suit :

- révision du programme de l'atelier ;
- envoi des exemplaires manquants du rapport de Géoconseil aux services déconcentrés de l'Etat qui n'en ont pas obtenu dès le retour de l'équipe à Niamey
- remise des observations écrites à Géoconseil au plus tard le 3 octobre 2002;

Ainsi le programme suivant a été adopté

### 3 - Programme de l'atelier

#### Jour 1

Matinée (9h à 12h 30)

- Ouverture par le Représentant BUCO/DDC ;
- Introduction par le Représentant du comité de coordination du programme RUIG ;
- Présentation des caractéristiques régionales par Géoconseil ;
- Objectifs généraux et mode d'action du FSIL et du PADEL, présentation des demandes soumises au PADEL et au FSIL relatives à l'utilisation des eaux de surface et de subsurface (PADEL, FSIL) ;
- Constitution des groupes de travail

Après midi (15h 30 – 18h)

- travail de groupe.

#### Jour 2

Matinée (9h à 12h 30)

Restitution des travaux des groupes

Discussion :

- des potentialités en matière d'amélioration de l'efficacité d'utilisation de l'eau ;
- des contraintes et conflits d'intérêts limitant l'exploitation de l'eau ;
- des facteurs limitant la prise en compte des dimensions sanitaires.

Après midi (15h 30 – 18h)

- définition des unités spatiales pertinentes ;
- présentation des étapes de la recherche ;
- Clôture : Représentant du BUCO

### 4 - Invités

Etaient invitées les structures suivantes :

Structures	Participants invités	Participants présents
<b>Préfecture Dosso</b>	<b>1</b>	
<b>Services techniques</b>		
- Agriculture	1	1
- Environnement	1	1
- Hydraulique	1	1
- Génie rural	1	1
- Santé	1	1
- Elevage	1	1
- ONAHA	1	1
<b>Acteurs d'intérêts</b>		
- Fédération des comités cantonaux	4	3
- AREN	2	2
- Pêcheurs	2	2
- Femmes exploitant le sel	3	3
<b>BUCO</b>	<b>1</b>	
<b>Géoconseil</b>	<b>4</b>	<b>3</b>
<b>LASDEL</b>	<b>2</b>	
<b>OMS</b>	<b>1</b>	
<b>FSIL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>PADEL</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>Coordination RUIG</b>	<b>2</b>	<b>1</b>

## 5 - Participants

Ont participé aux travaux

Noms prénoms	Structures
1 - Issa Arzika	Agriculture / Gaya
2 - Moussa Chaïbou	Environnement / Gaya
3 - Mamoudou Oumarou	Hydraulique / Gaya
4 - Mme Himadou N'Diaye Biba	Génie Rural / Gaya
5 - Keïdar Hamed	Santé / Gaya
6 - Abdoulaye Djibo Mayaki	Chef service Elevage / Gaya
7 - Ibrahim Kalatchi Ali	ONAHA/Gaya
8 - Zakou Bagna	SG de la fédération des Comités cantonaux
9 - Bohari Ibrahim	Fédération des Comités cantonaux
10 - Djibo Atta	Fédération des Comités cantonaux
8 - Mamoudou Abdoullahi	Pêcheur Gatawani Béri
9 - Nouhou Tatou	Association des pêcheurs
10 - Mme Hadja Hadiza Sala	Productrice de sel / Bana
11 - Mme Zali Alou	Productrice de sel / Kawara
12 - Mme Hadiza Tounouga	Productrice de sel / Tounouga
21 - Aboubacar Oumarou	AREN / Gaya
22 - Malam Amadou Oumarou	AREN / Gaya
13 - Moussa Bouda	PADEL / Gaya
3 - Rougga Himadou	PADEL / Gaya
5 - Manzo Liman Amadou	PADEL / Gaya
20 - Lawel Bouzou	FSIL / Gaya
22 - Jorg Winistorfer	RUIG / UNIL
23 - Faran Maïga Oumarou	Géoconseil
24 - Motcho Kokou Henri	Géoconseil
25 - Waziri Mato Maman	Géoconseil

## 6 - Déroulement de l'atelier

L'atelier s'est déroulé suivant le programme établi, la veille, d'un commun accord avec les différentes structures.

Après l'allocution de bienvenue prononcée par le coordonnateur du PADEL représentant le BUCO empêché, le représentant du comité de coordination du RUIG a pris la parole pour donner un aperçu sur le programme RUIG son objectif, les différents acteurs et surtout sur les objectifs de l'atelier.

Ce fut ensuite le tour du Coordinateur de Géoconseil de prendre la parole pour donner le programme de l'atelier, suivi par les 5 exposés prévus pour la matinée.

### 6.1 – Exposés et discussions en plénière

- Le milieu physique des dallols Foga et Maouri présenté par Faran Maïga Oumarou de Géoconseil ;
- La population et les activités des dallols Foga et Maouri présenté par Waziri Mato Maman de Géoconseil ;
- Analyse sanitaire des vallées du Foga et du Maouri présenté par Motcho Henri Kokou de Géoconseil
- Objectifs et mode d'intervention du PADEL présenté par Moussa Bouda Coordonnateur du PADEL
- Objectifs et mode d'intervention du FSIL présenté par Lawel Bouzou Coordonnateur du FSILL

Tous les exposés ont été suivis de discussions qui pour demander des éclaircissements ou pour apporter des amendements aux exposés des trois premiers intervenants. Ces discussions fort enrichissantes ont été menées en *hausa* afin de permettre une bonne participation des producteurs ruraux. Les apports des services techniques ont été d'un grand intérêt.

## 6.2 - Travaux en commissions

### 6.2.1 – Constitution des groupes

Trois groupes ont été formés.

**Groupe 1 :** Besoins du PADEL et du FSIL en terme d'accompagnement des demandes d'appui d'aménagements hydrauliques + définition des unités spatiales pertinentes en matière d'élaboration d'outils d'aide à la négociation des conflits d'intérêts

N°	Noms Prénoms	Structures
1	Rougga Himadou	PADEL (rapporteur)
2	Lawel Bouzou	FSIL
3	Ibrahim Kalatchi Ali	ONAHA
4	Mme Hamidou N'Diaye Biba	Service Génie Rural
5	Mamoudou Oumarou	Service Hydraulique
6	Zakou Bagna	Comités Cantonaux
7	Nouhou Tatou	Association des pêcheurs
8	Mme Hadja Hadiza Sala	Productrice de sel / Bana
9	Winistorfer Jorg	RUIG / UNIL (animateur)
10	Faran Maïga Oumarou	Géoconseil (animateur)

**Groupe 2 :** Confrontation des points de vues des acteurs en matière de contraintes, de conflits d'intérêt et de potentialités relatifs à l'exploitation des eaux de surface et de subsurface + définition des unités spatiales pertinentes en matière d'élaboration d'outils d'aide à la négociation des conflits d'intérêts (volet Agriculture, Elevage, Pêche)

N°	Noms Prénoms	Structures
1	Manzo Liman Amadou	PADEL
2	Abdoulaye Djibo Mayaki	Service / Elevage
3	Issa Arzika	Service Agriculture
4	Bohari Ibrahim	Comités Cantonaux
5	Mme Zali Alou	Productrice de sel / Kaoura N'Débé
6	Malam Amadou Oumarou	AREN
7	Mamadou Abdoulahi	Pêcheur Gatawani Béri
8	Waziri Mato Maman	Géoconseil (animateur/rapporteur)

**Groupe 3 :** Confrontation des points de vues des acteurs en matière de contraintes, de conflits d'intérêt et de potentialités relatifs à l'exploitation des eaux de surface et de subsurface + définition des unités spatiales pertinentes en matière d'élaboration d'outils d'aide à la négociation des conflits d'intérêts (volet santé environnement)

N°	Noms prénoms	Structures
1	Moussa Chaïbou	Environnement
2	Keïdar Hamed	Santé

3	Mme Hadiza Tounouga	Productrice de sel / Tounouga
4	Aboubacar Oumarou	AREN
5	Djibo Atta	Comités cantonaux
6	Motcho Kokou Henri	Géconseil (animateur/ rapporteur)

L'importance des groupe est disparate à cause de l'absence de 2 membres des comités cantonaux et du faible effectif des employés du PADEL (2 personnes) et FSIL (1 personne) qui auraient dû être présent dans tous les groupes. Cet inconvénient doit être corrigé pour les prochains ateliers.

### 6.2..2 - Résultats des travaux en commission

L'après midi du 24/09/02 a été consacré aux travaux en commissions. Les résultats des travaux des différentes commissions furent exposés et amendés en plénière dans la matinée du 25/09/02.

#### Groupe 1

Le groupe estime que toutes les actions sur les mares se fassent selon les procédures des programmes PADEL et FSIL. Pour ce faire, il a fait un bref rappel de ces procédures :

- l'initiative des communautés ;
- la constitution des dossiers : demande ;
- centralisation, étude et présentation des requêtes par les comités cantonaux ;
- transmission des requêtes retenues au niveau cantonal aux programmes ;
- centralisation et vérification de l'éligibilité des requêtes au FSIL ;
- transmission aux instances décisionnelles communautaires : Assemblée générale et comité d'attribution des fonds pour analyse et décision ;
- feed back aux acteurs du sort réservé au dossier ;
- si avis favorable, mise en place des structures communautaires chargées de l'exécution du projet (réalisation de l'ouvrage) ;
- étude de faisabilité, coût, rentabilité et impact social ;
- sélection d'un entrepreneur pour l'exécution des travaux : appel d'offre, passation de marché, réalisation de l'ouvrage conformément aux règles de l'art ;
- formation des animateurs des organes communautaires chargés de la gestion de l'ouvrage.

Le groupe a ensuite inventorié les types de conflits liés à l'aménagement des mares. Ces conflits sont surtout dus au statut et au type de mare. Habituellement on distingue trois types de mares :

- les mares privées ;
- les mares communautaires ;
- les mares à cheval sur deux terroirs ou villages.

Selon qu'il s'agissent de tel ou tel type de mare, des individus, familles ou groupes de familles peuvent en réclamer la propriété. Aussi pour éviter d'éventuels conflits, le groupe a suggéré qu'avant d'engager des travaux d'aménagement, il faut :

- connaître le statut de la mare ;
- formaliser et officialiser ce statut en l'inscrivant à la commission foncière (COFO) ;
- définir le mode d'exploitation de la mare une fois aménagée.

De même avant l'aménagement d'une mare, les partenaires d'appui doivent tenir en compte de :

- intérêts des ayant-droits de la mare ;
- l'intérêt des membres de la communauté locale ;
- l'intérêt collectif (terroir, région, pays) ;

- l'aspect environnemental ;
- l'aspect économique (rentabilité dans la durabilité).

### **Groupe 2**

Les discussions au niveau de ce groupe ont porté d'abord sur un inventaire de types de conflits présents au niveau des terroirs en mettant l'accent sur les motifs des conflits.

Le groupe a énumérer les conflits suivants :

#### 1. liés à l'exploitation des mares :

- problèmes d'exploitation communautaire des points d'eau ;
- entre agriculteurs :
  - remise en cause des propriétés foncières,
  - manque d'autorité de certains responsables coutumiers,
  - mise en culture des aires de pâturage proches des villages
- entre éleveurs :
  - occupation humaine et agricole des abords des puits pastoraux par les éleveurs,
  - appropriation de l'espace par certain éleveurs,
  - non respect de la réglementation par certains éleveurs
- entre agriculteurs et éleveurs :
  - clôture des sites, problèmes d'accès des animaux aux points d'eau,
  - pas d'aires de repos autour des maresensemencées,
  - dégâts aux cultures,
  - dégradation des aires de pâturage autour des mares,
  - méconnaissance des pistes de transhumance par des bergers venant d'ailleurs,
  - mise en culture des couloirs de passage (souvent balisés) des animaux,
  - manque d'un réel consensus communautaire avant l'implantation de certains ouvrages (problème d'approche).

Mais le balisage des couloirs de passage et aires de pâturage a réduit les problèmes :

- pression généralisée sur les dallols conduisant à une modification du système de culture,
- descente précoce des animaux des plateaux due au tarissement des mares alors que c'est encore la période des cultures dans les vallées,

#### 2. les problèmes sont parfois liés aux politiques ou aux politiciens

#### 3. liés à l'exploitation du sel :

- entre femmes exploitantes de sel,
- entre les femmes exploitantes de sel et les agriculteurs

Le groupe suggère que les actions de sensibilisations des acteurs autour des questions de conflits touchent aussi les jeunes parce qu'ils sont les plus concernés.

### **Spatialisation des conflits dans la zone des dallols Foga et Maouri**

<b>Motifs et/ou types de conflits</b>	<b>Zones de fortes fréquences</b>
Accessibilité des troupeaux	- Dioundiou - Karakara - Bana
Problèmes de discipline ou remise en cause des consensus communautaires	- Bana
	- Malgorou



---

---

Conflits entre agriculteurs	<ul style="list-style-type: none"><li>- Téla</li><li>- Yélou</li></ul>
Disparition des aires de pâturage	<ul style="list-style-type: none"><li>- Bana</li><li>- Dioundiou</li><li>- Zabori</li><li>- Karakara</li></ul>
Autour de l'exploitation du sel	<ul style="list-style-type: none"><li>- Tounga</li><li>- Kaoura N'Débé</li><li>- Sabongari</li><li>- Bana</li><li>- Bengou</li><li>- Sabon birni</li></ul>

**Groupe 3**

Le groupe a axé ces discussions selon un canevas synthétique et a présenté ses résultats sous forme de tableau

<b>Phénomènes</b>	<b>Contraintes</b>	<b>Potentialités</b>	<b>Conflits</b>
1 - Salinité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- destruction des rizières</li> <li>- non potabilité de l'eau</li> <li>- baisse de la fertilité</li> <li>- déforestation</li> <li>- érosion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- extraction du sel</li> <li>- abreuvement des animaux</li> <li>- iode dans l'eau, peu de goitre</li> <li>- soigne certains problèmes gastriques</li> <li>- enrichissement des sols des plateaux avec les terres lessivées des salines</li> </ul>	Les sauniers souhaitent la salinisation des terres alors que les agriculteurs la redoutent
2 - Inondations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- néfaste pour la culture du manioc et de certaines céréales</li> <li>- ravinement</li> <li>- ensablement des mares</li> <li>- destruction des champs et vergers</li> <li>- problèmes d'accès au sel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nécessité pour la riziculture</li> <li>- arrivée de poissons</li> </ul>	
3 - Ensablement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- transformation de certains milieux écologiques notamment les couloirs de passage en kori</li> <li>- transformation des rizières en champs de mil</li> <li>- modification du régime de l'eau</li> <li>- baisse de la production</li> <li>- diminution des aires de pâturage</li> </ul>		

Les conflits d'intérêts suivants ont été relevés par le groupe :

- Agriculteurs/éleveurs : l'accès de plus en plus difficile des mares compte tenu de la mise en valeurs des terres environnantes par les agriculteurs qui souvent construisent des haies opposent ces acteurs. Ces haies sont aussi source de déboisement et de l'érosion
- Problèmes fonciers qui ont pour origine l'appropriation des terres communautaires par quelques individus
- L'absence de discipline au niveau de l'exploitation des mares communautaires est aussi évoquée.
- Problèmes entre exploitantes de sel

### 6.3 – Débats en plénière

Les débats qui ont eu lieu après l'amendement des travaux en commission ont porté sur les thèmes suivants :

1. Des potentialités en matière d'amélioration de l'efficacité de l'utilisation de l'eau ;  
La difficulté de cette question a poussé les organisateurs à la reformuler comme suit : « qu'est-ce qu'une mare aménageable ». Les réponses suivantes ont été données :
  - Mare permanente ou semi permanente ;
  - Mare entourées de terres fertiles et irrigables ;
  - Prise en compte du statut de la mare ;
  - Prise en compte de l'impact sur les autres mares (impact environnementale) ;
  - Population organisée et motivée ;
  - Mare multifonctionnelle (agriculture, élevage, pêche, etc.) ;
  - Mare aux potentialités économiques évidentes.
2. Contraintes et conflits d'intérêts limitant l'exploitation de l'eau ;

Les travaux en commission et les débats en plénière ont énuméré l'ensemble des conflits potentiels enregistrés dans la région des dallols, le débat a été focalisé sur les principales contraintes localisées dans les dallols :

- Contraintes écologiques ;
- Contraintes liées au respect des clauses par les différentes parties ;
- Contraintes techniques ;
- Contraintes liées à la pérennité des actions sur le plan économique ;
- Contraintes liées au stockage des productions ;
- Contraintes liées à l'enclavement de certaines mares.

3. Des facteurs limitant la prise en compte des dimensions sanitaires.

Sur ce dernier point le débat n'a pu avoir lieu à cause de l'absence du représentant de l'OMS et des médecins du district sanitaire de Gaya qui a été représenté par son gestionnaire.

## 7 – Les enseignements à tirer et les recommandations

L'atelier s'est normalement déroulé. La qualité des participants était bonne. Tous les services de l'Etat étaient présents et y ont activement participé. Les exposés et les débats se sont déroulés en *hausa* afin de permettre la participation des paysans. Leur nombre reste néanmoins faibles : 11 invités dont 10 ont répondu présents. Il faut porter ce nombre à 12 et affiner la sélection en fonction des résultats issus des travaux de Géoconseil.

Les participants à l'atelier ont demandé au programme RIUG de compléter les études de Géoconseil par une étude sur le système d'irrigation actuel dans les dallols. Cette étude

---

permettra de mieux comprendre les systèmes d'exploitation des mares indispensables à la suite du programme. Il permettra surtout au PADEL et au FSIL d'éviter certains conflits comme celui qui oppose les habitants de Koutoumbou à l'ONAHA qui envisage la création d'une riziculture en lieu et place de l'arboriculture, de la culture de la canne à sucre ou du manioc pratiqués depuis près de 2 décennie par les paysans.